

Loi contre le séparatisme : l'amendement sur les mères voilées fait débat dans l'Eure

4-5 minutes

Driss Ettazaoui, président du Modem de l'Eure, a exprimé au sénateur Hervé Maurey son opposition à la mesure interdisant aux mères voilées d'accompagner les sorties scolaires.



Si l'amendement du Sénat porte sur l'interdiction du port de signes religieux ostensibles, c'est sur le port du voile que se sont cristallisés les débats. ©Photo d'archives Le Démocrate

Par [Timothée Loubiere](#) Publié le 21 Avr 21 à 8:02

Le **lundi 12 avril 2021**, le **projet de loi** « confortant le respect des principes de la République et de **lutte contre le séparatisme** » a été adopté en première lecture par le **Sénat**, dans une version remaniée.

Parmi les mesures ajoutées par le Sénat, une a fait particulièrement débat : **l'interdiction du port de signes religieux ostensibles** pour les accompagnants des sorties scolaires, dont

l'expression s'est cristallisée autour du **port du voile pour les mères de famille**.

À **Évreux**, le président du Modem de l'Eure, **Driss Ettazaoui**, a très rapidement affiché son opposition à cette disposition, en interpellant sur les réseaux sociaux **le sénateur de l'Eure, Hervé Maurey**, qui a voté pour cet amendement et le texte global. « Je n'ai jamais écrit une publication avec autant d'enthousiasme. Ce texte dit tout ce que je pense », assure-t-il.

Extraits choisis : « Ma mère ne comprend pas ce débat. [...] Sa République [...] se vit au quotidien, dans le respect et l'amour des autres, et du pays qui l'a vu grandir. [...] Des milliers de mères de famille auront le sentiment d'être montrées du doigt au nom d'une République où la fraternité a été sacrifiée sur l'autel du populisme. »

« Je ne veux ni stigmatisation, ni naïveté »

« Ça met de l'huile sur le feu alors que je poursuis la réconciliation nationale. Il y a de vrais risques de séparatisme, mais ce n'est pas contre nos mamans qu'il faut se battre. Elles sont loin de tout ça, elles ne comprennent pas ce qu'il se passe. Je ne veux ni stigmatisation, ni naïveté. Dans notre pays, nous avons des courants qui tendent à tirer la République vers l'obscurité, mais ils sont minoritaires. »

Les deux hommes ont discuté de cette mesure controversée en privé et assurent que ce conflit n'a rien de personnel. Hervé Maurey dit « comprendre » la position de son confrère Eurois :

« J'ai moi-même hésité, ce n'est pas une question simple. J'ai conscience que ça risque d'expulser certains parents de la communauté des parents d'élèves. Mais je pense que dans certains territoires, où l'emprise des règles religieuses dépasse celle des règles de la République, il faut envoyer un certain nombre de signaux. Le principe de la laïcité est reconnu dans le service public et je pense que les sorties scolaires sont une extension du service public. »

Un amendement censuré ?

Driss Ettazaoui considère, lui, que c'est une vision erronée de la réalité, pointant du doigt une déconnexion avec le territoire urbain.

« C'est toujours 'marrant' de voir que c'est un élu de la ruralité qui n'est pas concerné par ces difficultés qui vote pour, alors que les sénateurs de la ville votent contre. »

Reste que les deux hommes s'accordent sur le fait que les chances pour que la mesure soit définitivement adoptée sont très minces, **le gouvernement y étant farouchement opposé** et Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, indiquant qu'elle serait **censurée par le Conseil constitutionnel**. Signe qu'il n'en fera pas un cheval de bataille, Hervé Maurey affirme qu'il votera quand même le texte – « si la version retenue par l'Assemblée nationale me paraît suffisante » – sans cet amendement.

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! https://actu.fr/societe/loi-contre-le-separatisme-l-amendement-sur-les-meres-voilees-fait-debat-dans-l-eure_41187138.html